



BILAN CHIFFRE DE LA PREMIERE ANNEE DE MON MANDAT PARLEMENTAIRE

Pour ceux d'entre vous qui affectionnez les stats, mais surtout pour vous rendre compte de mon action parlementaire comme je m'y suis engagé lors de mon élection l'année dernière, je vous livre quelques éléments sur mon activité à l'Assemblée nationale.

| | | | |
|--|-------|--|------|
| Semaines de présence : | 39 | (4 ^{ème} ex-aequo au classement sur 577 députés) | |
| Présence en commissions : | 50 | (pas de classement puisque cela dépend du nombre de commissions programmées) | |
| Interventions en commissions : | 73 | | |
| Interventions longues dans l'hémicycle : | 509 | (23 ^{ème}) | |
| Interventions courtes dans l'hémicycle : | 936 | (12 ^{ème}) | |
| Amendements proposés : | 7 | (400 ^{ème}) | (*1) |
| Amendements signés : | 1.695 | (94 ^{ème}) | (*1) |
| Amendements adoptés : | 64 | (288 ^{ème}) | |
| Rapports parlementaires : | 1 | (4 ^{ème} ex-aequo) | |
| Propositions de loi écrites : | 1 | (123 ^{ème}) | |
| Propositions de loi signées : | 25 | (127 ^{ème}) | |
| Questions écrites : | 2 | (490 ^{ème}) | (*2) |
| Questions orales : | 8 | (6 ^{ème} ex-aequo) | |

(*1) Les amendements déposés en séance sont généralement rédigés et proposés par des députés qui sont issus de la commission qui a discuté le texte en amont. Puis ils peuvent être signés par d'autres députés sans considération de commissions. Siégeant à la commission des Affaires étrangères, les textes qui y sont discutés n'ont pas la possibilité d'être amendés.

(*2) Je privilégie pour l'heure les courriers directs aux ministres (78 à ce jour, consultables sur mon site Internet) plutôt que les questions écrites.

Mais au delà de ces éléments chiffrés, il convient de retenir le rythme volontairement forcé qui est imposé au travail parlementaire par le gouvernement, avec l'aval de la majorité présidentielle. Bien loin des idées reçues, ce rythme ne vise aucunement à augmenter l'implication des députés dans leur mandat. Il répond à une volonté d'asphyxier le travail parlementaire et notamment celui de l'opposition, donc de diminuer le rôle du Parlement.

Le concept de « temps programmé » anéantit par exemple la possibilité d'illustrer nos amendements par des réalités locales.

Dans un pays qui a fait de la séparation des pouvoirs le fondement de sa République, ces pratiques sont nocives pour la démocratie.

Il est ainsi fréquent que les textes parlementaires soient travaillés entre des députés de la majorité directement avec les ministères avant que leur examen à l'Assemblée soit ensuite réduit à sa plus simple expression, calendrier oblige...

Ce qui est en Marche ici, ce n'est pas la République, c'est la présidentialisation de la République. Une présidentialisation au goût d'Ancien Régime...

Je retiens aussi de cette première année du mandat, la qualité du travail collectif au sein du groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine et celui avec les députés d'autres groupes réellement engagés sur des bases progressistes et de refus des orientations libérales et de régressions sociales portées par le groupe En Marche et une grande partie de la Droite.

Il convient enfin de souligner les échanges informels avec les ministres, les rencontres dans le cadre des différents groupes de travail, les démarches diverses et variées liées à l'élaboration des lois mais aussi aux dossiers et enjeux sur la circonscription (port, éolien, péages, centrale thermique, déconstruction navale, éducation etc...). Ces éléments ne sont jamais quantifiés, ils sont pourtant essentiels et demandent du temps.

Tout comme n'est jamais quantifié non plus le travail mené en circonscription avec les citoyens, les élus, les associations, les décideurs économiques et syndicats.

Je dis cela parce que j'observe avec perplexité que nombre de mes collègues de la majorité semblent détachés de leur circonscription. Or pour moi, l'ancrage local d'un député, ses liens et relations avec les habitants, demeurent la garantie d'un travail parlementaire inspiré de la vie des gens et des différentes facettes des territoires qui composent la Nation.

Jean-Paul LECOQ,
16 juin 2018